

Pour plus d'information

Ingle International & Imagine Financial Ltd.

460, rue Richmond Ouest, bureau 701
Toronto (Ontario) M5V 1Y1

Téléphone: **1 888 386-8888** (sans frais)
ou **416 644-4870**

Télécopieur: **1 877 844-6453** (sans frais)
ou **416 730-1878**

assistance@ingleinternational.com
www.ingleinternational.com

Souscrire auprès de:



Administrée par:



Ce dépliant ne sert qu'à des fins promotionnelles et ne constitue pas un contrat ni une offre d'assurance. Il vous renseigne sur les garanties offertes par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances, sans préciser toutes les conditions et exclusions applicables. Le contrat d'assurance prévaut dans tous les cas.

Les garanties et les produits décrits peuvent être modifiés sans préavis.

L'Assurance urgence médicale pour étudiants internationaux Ingle International Régime Argent est souscrite auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances, et est administrée par Voyage Expert Sécurité Financière (E.T.F.S.) inc.

^{MC} Le logo Royal & SunAlliance est une marque de commerce appartenant au Royal & Sun Alliance Insurance Group plc et utilisée sous licence par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances.

^{MD} Le logo **etfs** est une marque déposée de Voyage Expert Sécurité Financière (E.T.F.S.) inc.

^{MD} Le logo Global Excel est une marque déposée de Gestion Global Excel inc.

^{MC} Ingle International & Imagine Financial Ltd. sont des marques de commerce de Ingle International Inc.

20 26 BRO FCA 0-408 CLS

Ingle International Régime Argent

/Assurance urgence médicale
pour étudiants internationaux



INGLE^{MC}
INTERNATIONAL

Sommaire des garanties

Maximum viager: 2 million \$

Cette assurance couvre les frais raisonnables et courants engagés dans le cas d'une urgence pour les garanties ci-dessous:

Frais hospitaliers: jusqu'à 60 jours par maladie ou blessure/chambre à 2 lits/consultations externes

Traitement psychiatrique: jusqu'à 10 000\$ pour une hospitalisation et jusqu'à 1 000\$ pour des consultations externes

Honoraires de médecin: les soins médicaux administrés par un médecin

Services diagnostiques: tests de laboratoire et radiographies

Consultations traumatologiques: 6 consultations

Services paramédicaux: orthophoniste, physiothérapeute, chiropraticien, ostéopathe, naturopathe, acuponcteur, podologue ou podiatre, jusqu'à 500\$ par profession

Médicament d'ordonnance: limité à la quantité nécessaire pour 30 jours par prescription

Infirmières privées: jusqu'à 10 000\$ par maladie ou blessure

Appareils médicaux: béquilles, plâtres, attelles, cannes, et autres / jusqu'à 200\$ pour des lunettes ou des lentilles cornéennes ou 300\$ pour des prothèses auditives requises à la suite d'une maladie ou blessure ayant nécessité une hospitalisation

Soins dentaires en cas d'accident: jusqu'à 4 000\$

Soulagement urgent d'une douleur aux dents: lorsque vous souscrivez un contrat d'un minimum de 180 jours, jusqu'à 600\$ pour le soulagement d'une douleur aiguë aux dents

Dent de sagesse incluse: jusqu'à 100\$ par dent pour l'extraction des dents de sagesse

Traitement d'urgence à l'extérieur de la province: à condition qu'au moins 51 % de la période de couverture est passée au Canada (les séjours aux États-Unis sont limités à 30 jours)

Transportation d'urgence: les frais pour un service d'ambulance; ou, de taxi, jusqu'à la clinique ou l'hôpital le plus près jusqu'à un maximum de 100\$ par année

Transport aérien d'urgence: lorsque approuvé à l'avance et requis médicalement

Transport d'un membre de la famille et frais de subsistance: jusqu'à 5 000\$ pour le coût d'un billet d'avion aller-retour en classe économique incluant 150\$ pour les frais de repas et d'hébergement dans un établissement commercial, jusqu'à concurrence de 1 500 \$, pour un membre de la famille immédiate

Retour dans le pays d'origine: jusqu'à 5 000\$ pour le coût d'un billet d'avion aller simple en classe économique pour le retour dans le pays d'origine pour des soins médicaux immédiats

Rapatriement et préparation de la dépouille: jusqu'à 10 000\$

Mutilation ou perte d'usage totale d'un membre ou de la vue par suite d'un accident: jusqu'à 15 000\$

Décès accidentel: 15 000\$

Accident de vol aérien/transporteur public: jusqu'à 100 000\$ en cas de décès

Même lorsqu'il ne s'agit pas d'une urgence, les prestations ci-dessous sont payables:

Examen médical annuel: lorsque vous souscrivez un contrat d'assurance d'un minimum de 180 jours, jusqu'à 150\$ pour un examen annuel et les tests de laboratoires connexes/jusqu'à 150\$ pour un rendez-vous visant à obtenir une ordonnance de la 'pilule du lendemain'

Maternité: jusqu'à 1 000\$ pour des soins reliés à la grossesse ou à ses complications (excluant l'accouchement et l'interruption volontaire de la grossesse)/la grossesse doit commencer après la date d'effet de l'assurance

Examen de la vue: lorsque vous souscrivez un contrat d'assurance d'un minimum de 180 jours, le coût d'un examen de la vue par un optométriste ou un ophtalmologiste afin de déterminer s'il y a lieu d'acheter ou de remplacer des lunettes ou des lentilles cornéennes

Psychologue: jusqu'à 500\$

Remplacement ou réparation d'un appareil correctif en cas de défaut, de mauvais fonctionnement ou de vol: jusqu'à 1 000\$ pour remplacer ou réparer un appareil correctif

Certaines conditions, limitations et exclusions peuvent s'appliquer.

Admissibilité

Pour être admissible à une couverture sous ce régime:

1. Le proposant:

- ▶ doit être âgé de 65 ou moins;
- ▶ ne doit pas être assuré pour des garanties sous un régime public d'assurance maladie provincial ou territorial au Canada;
- ▶ doit être en bonne santé et ne pas connaître de raison pour laquelle il devrait recevoir des soins médicaux; et

2. Le proposant doit:

- ▶ être un étudiant et fournir une preuve d'admission et d'inscription à un établissement d'enseignement canadien reconnu; ou
- ▶ être un étudiant inscrit à un programme postdoctoral dans un établissement d'enseignement canadien reconnu.

3. Le conjoint et l'enfant(s) du proposant peuvent être couverts à condition que la prime nécessaire soit payée.

Services d'assistance à votre protégée, jour et nuit, partout dans le monde

En situation d'urgence, le temps compte. Le numéro sans frais d'appel de Global Excel offre la solution. Chaque personne qui appelle est mise en contact avec un coordonnateur de services médicaux à la fois courtois et hautement spécialisé qui répond à ses questions et l'aide à obtenir des soins médicaux, jour et nuit, toute l'année durant.

- Information sur les garanties
- Assistance médicale
- Service d'interprètes
- Transmission des messages urgents
- Directives de facturation directe
- Information sur les règlements
- Règlement rapide des demandes
- Service personnalisé
- Réponse rapide aux questions
- Moins de formulaires à remplir

**Global Excel est là pour vous
24 heures par jour, 7 jours semaines!**

Au Canada et aux États-Unis: composez sans frais le **1 800 715-8833**

Du Mexique: composez sans frais le **001 800 514-1518**

De partout: composez à frais virés le + **819 566-8839**

Visitez nous à www.globalexcel.com



Peu importe où vous êtes
dans le monde, nous sommes
là pour vous aider!